



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACADEMIE DE
GRENOBLE

Décision

portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2023

N° 00000ADTPG1008

La rectrice de l'académie de GRENOBLE

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2023,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe, session 2023, dans l'académie de GRENOBLE :

Madame PEPELNJAK Fanny, attachée d'administration de l'état, présidente, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame VUONG Maria, technicienne de recherche et de formation de classe normale, experte, Rectorat de l'académie de Grenoble, Isle-d'Abeau.

Monsieur COUSTON Jérôme, ingénieur de recherche de 2ème classe, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Monsieur DURAND Julien, ingénieur d'études de classe normale, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

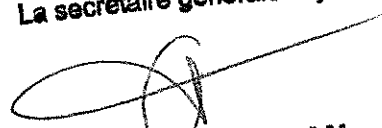
Madame REMERY Hélène, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur GOMEZ Sébastien, assistant ingénieur, suppléant, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à _____, le _____

La rectrice de l'académie de GRENOBLE

Pour la Rectrice et par délégation
La secrétaire générale adjointe


Céline HAGOPIAN